



Se défendre contre le harcèlement judiciaire

Par **OJCDI**, le **14/05/2009** à **10:44**

Bonjour,rrnrJe suis travailleur indépendant (développeur informatique). Un client me menace de poursuites pour essayer de m'intimider et de m'extorquer des informations que je n'ai pas à lui fournir (en l'occurrence, le mot de passe pour accéder au code d'un logiciel que je leur ai développé). Quelle possibilité ai-je de le menacer en retour de poursuite pour "harcèlement judiciaire" où quelque chose dans le genre ? Existe-t-il une loi dans ce genre ?rrnrMerci de votre aide.rrnrOlivier